



MARCO-EN-BARŒUL  
UN ART DE VIVRE

## **Françoise GOUBE**

Adjointe au Maire  
Travaux, Cadre de Vie, Urbanisme,  
Acquisitions et Ventes immobilières  
et foncières, Affaires juridiques  
Conseillère Métropolitaine

## **AUX RIVERAINS**

des rues du Docteur Charcot,  
Magellan, de la Paix, de la  
Prévoyance, Adolphe Torgue,  
André Delepierre, Pasteur, de  
l'Ermitage, des Tisserands et le  
chemin Pierre Clément.

11 JAN. 2024

Le :

Réf. : 4B - FG/TS/MHA

**Objet** : Travaux de Voirie – rue du Docteur Charcot

Madame, Monsieur,

Permettez-moi, en préambule, de vous souhaiter une belle et joyeuse année 2024 en espérant que cette dernière réponde à vos attentes et celles de vos proches.

J'ai le plaisir de vous informer que dans le cadre des coordinations menées avec la Métropole Européenne de Lille, la ville va engager un programme de rénovations de la rue du Docteur Charcot.

Ces travaux consisteront à la mise en technique discrète de l'ensemble des réseaux aériens incluant la rénovation de l'éclairage public. Ils seront suivis de la reconstruction complète de la voirie.

A terme, la voirie sera apaisée avec la création d'une zone 30 renforcée par des plateaux surélevés aux intersections incluant un volet paysager.

Ces travaux importants vont se dérouler à compter du 22 janvier 2024, pour une durée d'environ 12 mois, en fonction des conditions climatiques.

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR BERNARD GÉRARD,  
MAIRE DE MARCQ-EN-BARŒUL

Hôtel de ville - 103 Avenue Foch - CS 44029 - 59704 Marcq-en-Barœul Cedex - Tél. 03.20.45.45.45  
maire@marcq-en-baroeul.fr - marcq-en-baroeul.org

La mise en technique discrète des réseaux va se dérouler en 4 phases distinctes qui vont engendrer des perturbations sur le flux de circulation et plus particulièrement sur le flux de liaison :

### 1<sup>ère</sup> phase :

La circulation des véhicules et des deux-roues sera interdite rue du Docteur Charcot, tronçon compris entre le boulevard Clemenceau et la rue Magellan.

A contrario, la circulation piétonne sera maintenue sur un trottoir.

Les riverains compris dans ce tronçon bénéficieront d'une dérogation leur permettant de sortir leur véhicule le matin avant 7h et rentrer leur véhicule après 17h.

L'accès à la crèche municipale sera maintenu en journée pendant cette phase de travaux ainsi que l'accès aux livraisons pour la cantine et l'activité du théâtre Charcot.

Dans cette première phase, les usagers venant du passage à niveau seront déviés par la rue de la Prévoyance ou par la nouvelle voie « Bruno Bonduelle ».

Une déviation à partir du boulevard Clemenceau sera mise en œuvre via la rue André Delepierre et la rue de la Paix.

### 2<sup>ème</sup> phase :

La circulation des véhicules et des deux-roues sera interdite rue du Docteur Charcot, tronçon compris entre la rue Magellan et la rue de la Paix.

A contrario, la circulation piétonne sera maintenue sur un trottoir.

Les riverains compris dans ce tronçon bénéficieront d'une dérogation leur permettant de sortir leur véhicule le matin avant 7h et rentrer leur véhicule après 17h.

L'accès aux riverains avec véhicules situés dans la première phase susnommée sera autorisé incluant la desserte de la rue Magellan, la crèche municipale et le théâtre Charcot.

La déviation du boulevard Clemenceau sera maintenue via la rue André Delepierre et la rue de la Paix. Le flux de circulation venant du passage à niveau sera dévié par la rue de la Prévoyance.

### 3<sup>ème</sup> phase :

La circulation des véhicules et des deux-roues sera interdite rue du Docteur Charcot, tronçon compris entre la rue de la Paix et la rue de la Prévoyance.

A contrario, la circulation piétonne sera maintenue sur un trottoir.

Les riverains compris dans ce tronçon bénéficieront d'une dérogation leur permettant de sortir leur véhicule le matin avant 7h et rentrer leur véhicule après 17h.

L'accès aux riverains avec véhicules situés dans la première et la deuxième phase susnommées sera autorisé incluant la desserte de la rue Magellan, la crèche municipale, l'école européenne et le théâtre Charcot, à partir du boulevard Clemenceau avec l'obligation de tourner à gauche vers la nouvelle voie dénommée Bruno Bonduelle.

Les riverains et usagers qui sillonnent la rue de la Paix seront déviés par la rue du Docteur Charcot.

#### 4<sup>ème</sup> phase :

La circulation des véhicules et des deux-roues sera interdite rue du Docteur Charcot, tronçon compris entre la rue de la Prévoyance et le passage à niveau PN6.

A contrario, la circulation piétonne sera maintenue sur un trottoir.

Les riverains compris dans ce tronçon bénéficieront d'une dérogation leur permettant de sortir leur véhicule le matin avant 7h et rentrer leur véhicule après 17h.

La circulation sur les 3 premières phases sera rétablie sauf itinéraires de transit via la déviation rues de la Prévoyance et André Delepierre.

Le passage à niveau sera fermé à la circulation pour éviter un risque de stagnation de véhicules sur les voies. A contrario, la circulation piétonne et deux-roues sera maintenue.

Les riverains de la rue Adolphe Torgue seront impérativement déviés vers le chemin Pierre Clément. A noter que le trafic de transit, à partir de la rue Nationale, sera dévié vers la Madeleine via la rue du Général de Gaulle et la rue de la Concorde.

Les usagers venant de la rue Pasteur seront déviés via la rue de l'Ermitage et inversement.

Lorsque les travaux de mise en technique discrète seront achevés au terme de ces 4 phases (environ 4 à 5 mois), la Métropole Européenne de Lille débutera à son tour la reconstruction de la voirie à partir du boulevard Clemenceau selon un phasage analogue.

A noter que la ligne citadine C10 assurera la desserte de la rue Charcot durant les 3 premières phases. Elle sera déviée via l'avenue de la République et le boulevard Clemenceau lors de la 4<sup>ème</sup> phase, en lien avec la fermeture du passage à niveau.

Conscients des contraintes de circulation, nous comptons sur votre étroite collaboration pour faciliter ces travaux dans le respect des règles de sécurité.

Mon collaborateur, Thomas SINGER, se tient à votre disposition pour toute information supplémentaire ou toute difficulté que vous rencontrez au 03.20.45.45.62.

Assurée de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

